

DES PARCOURS PROFESSIONNELS SATISFAISANTS

➤ Rester dans l'entreprise : un choix gagnant-gagnant

33 % des apprentis sont encore en emploi dans leur première entreprise. Ils sont près de 44 % chez ceux recrutés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur formation. Ce fort pourcentage s'explique par des évolutions professionnelles satisfaisantes en termes de responsabilités (pour 86 % d'entre eux) et de salaire (82,2 %). Cela témoigne de la volonté des entreprises de fidéliser les professionnels qu'ils ont formés.

➤ Une mobilité professionnelle également favorable

67 % des apprentis ont connu au moins un changement d'employeurs entre 2006 et 2010. Cette mobilité a été porteuse d'évolutions favorables comme le montre la progression du taux de CDI (de 61 % en 2006 à plus de 85 % en 2010) et de responsabilités d'encadrement (de 26 % à 40,6 % sur la même période). Le contexte économique a impacté le parcours des apprentis, 34,4 % d'entre eux ont changé d'emploi au cours de l'année 2008, au plus fort de la crise.

DE VÉRITABLES AMBASSADEURS DE L'APPRENTISSAGE

➤ 89 % des jeunes satisfaits de leur formation

Dans la continuité des enquêtes précédentes, 89 % des apprentis sont satisfaits de la formation suivie et 87 % le sont de leur évolution professionnelle. 81 % d'entre eux seraient prêts à refaire la même formation. Ce taux est de 62,5 % chez les non diplômés et de 84,5 % chez les diplômés.

➤ L'apprentissage : vers une logique de réseau ?

Un sentiment d'appartenance à cette voie de formation commence à émerger. 97 % des jeunes interrogés seraient prêts à recommander l'apprentissage à leur entourage (ami ou famille) et 89 % d'entre eux ont déclaré qu'ils souhaiteraient promouvoir l'embauche d'apprentis dans leur entreprise. Leur expérience leur confère donc une légitimité qui les place au rang de véritables prescripteurs de l'apprentissage.

DES APPRENTIS CONFIANTS DANS LEUR AVENIR

➤ 85,5 % de jeunes confiants dans leur avenir

L'actuel contexte économique semble avoir peu d'impact sur le moral de ces jeunes qui sont, pour 85,5 % d'entre eux, particulièrement ou plutôt confiants dans leur avenir. Les hommes le sont plus que les femmes (86,7 %, contre 80,4 % pour ces dernières), l'écart étant moins grand entre les diplômés (84,5 %) et les non diplômés (82 %).

➤ Une priorité pour la majorité des apprentis : équilibrer vie privée et vie professionnelle

53,3 % des jeunes souhaitent équilibrer vie professionnelle et vie privée, 23,4 % privilégier leur carrière et 23,3 % trouver un emploi stable. Les femmes plébiscitent davantage l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (61,6 %). De même, ce désir d'équilibre croît avec le niveau de formation. Il atteint 76,3 % chez les jeunes issus du niveau 1, alors qu'il n'est que de 32 % chez les apprentis du niveau 5.

DÉFINITIONS

- **Taux d'insertion** : Rapport entre les apprentis occupant un emploi et la totalité des apprentis qui sont sur le marché du travail (en emploi et à la recherche d'un emploi)
- **Taux d'emploi** : Rapport entre les apprentis occupant un emploi et la totalité des apprentis interrogés
- **Niveaux de Formation** :
 - Niveau 1 : Diplôme d'ingénieur, Master, etc.,
 - Niveau 2 : Licence, maîtrise ;
 - Niveau 3 : BTS, DUT, DEUG, DEUST, etc.,
 - Niveau 4 : Bac général, Bac Pro, Bac technologique, Brevet de Technicien, Brevet Professionnel,
 - Niveau 5 : CAP, BEP.
- **Entreprise d'accueil** : Entreprise dans laquelle l'apprenti a effectué sa formation en apprentissage.

Contacts

CRCI Paris - Ile-de-France
Direction de la Formation et de l'Emploi
7 rue Beaujon - 75008 PARIS
Tel : 01.55.37.67.84
emploiformation@paris-iledefrance.cci.fr

CCIP - OFEM
Direction Générale Adjointe Enseignement,
Recherche et Formation
27 avenue de Friedland - 75008 PARIS
Tel : 0820 012 112 (0,12 €/minute) - bbotella@ccip.fr



ENQUETE SUR LES PARCOURS PROFESSIONNELS 2006-2010 DES APPRENTIS SORTIS DES CFA DES CCI DE PARIS - ILE-DE-FRANCE

EDITO

17 000 jeunes, représentant près de 18 % des apprentis de l'Ile-de-France, sortent chaque année des 30 Centres de Formation d'Apprentis des Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris- Ile-de-France (CCI de l'Essonne, de Paris, de Seine-et-Marne, de Versailles Val-d'Oise / Yvelines).

La très grande majorité d'entre eux sont satisfaits de leur formation et intègrent durablement le monde du travail.

Pour le vérifier, la CRCI et les CCI réalisent tous les 2 ans, une enquête sur les parcours professionnels d'un échantillon de plus de 1 500 apprentis, 4 ans après leur sortie des établissements des CCI.

Malgré le contexte économique difficile, les résultats sont très satisfaisants pour les apprentis de la promotion 2006 : quatre ans après leur sortie des CFA des CCI, leur taux d'insertion est de 90 %, 86 % d'entre eux bénéficient d'un CDI et 89 % sont satisfaits de leur formation.

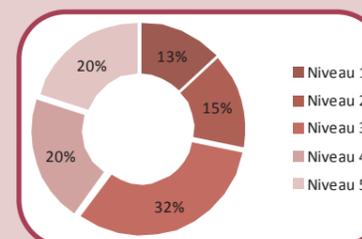
De quoi se réjouir pour l'avenir de ces jeunes qui ont choisi une voie d'excellence.

Un encouragement pour la CRCI et les CCI de Paris - Ile-de-France, à poursuivre leur mission de formation, avec l'aide financière du Conseil Régional et la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

Yves FOUCHET
Président de la CRCI Paris - Ile-de-France

PANEL

- 4 500 apprentis interrogés, 1 538 répondants, soit 34 % de réponses
- 59 % d'hommes, 41% de femmes
- 82,5 % de diplômés, 17,5 % de non diplômés
- 16 filières principales : cuisine-restauration, commerce-vente, informatique-réseaux et systèmes d'information, communication-journalisme, électricité et électronique, accueil-hôtellerie-tourisme, coiffure- esthétique, secrétariat-bureautique...



Répartition par niveaux de formation

PRÈS DE 9 APPRENTIS SUR 10 ONT TROUVÉ UN EMPLOI DANS LES 3 MOIS

89 % des apprentis de la promotion 2006 ont trouvé un emploi moins de 3 mois après la fin de leur formation et 15,3 % d'entre eux avant. Ceci est particulièrement le cas pour 22 % des apprentis de niveau 1 de formation, et ceux des filières informatique (26 %) et commerce, vente (19 %).

49 % des apprentis interrogés ont reçu une proposition d'emploi de l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur formation et près de 60 % l'ont acceptée. Cela aura des conséquences dans leur accès au premier emploi mais aussi tout au long de leurs parcours professionnels.

Enquête téléchargeable en intégralité sur : www.paris-iledefrance.cci.fr

MÉTHODOLOGIE

Enquête menée par entretien téléphonique auprès d'un échantillon d'apprentis, sortis en 2006 des CFA des CCI de l'Essonne, de Paris, de Seine-et-Marne et de Versailles Val-d'Oise / Yvelines. En les interrogeant sur leur situation actuelle et à l'issue de la formation, leurs opinions sur le parcours professionnel et la formation suivie, leurs perspectives d'avenir..., cette étude s'est volontairement concentrée sur la notion de parcours et vise à reconstruire les grandes étapes rencontrées par les apprentis de la promotion 2006.

A 6 MOIS : UNE INSERTION RAPIDE POUR DE BONNES CONDITIONS D'EMPLOI

Un taux d'insertion de 91,5 %

Six mois après la fin de leur formation, le taux d'insertion des apprentis de la promotion 2006 s'établit à 91,5 %. Le taux d'emploi est de 66 %. Ces taux élevés s'accompagnent de conditions d'embauche très attractives :

- 65 % des jeunes bénéficient d'un CDI (66 % chez les diplômés, 72 % chez les hommes) ;
- 97 % travaillent à temps plein ;
- 86 % des entreprises d'embauche se situent en région Ile-de-France et pour 54 %, ont moins de 50 salariés.

Un fort taux de satisfaction illustrant la bonne adéquation entre la formation suivie et les emplois occupés

80,6 % des apprentis se déclarent satisfaits de leur premier emploi. 80 % d'entre eux précisent aujourd'hui que ce premier emploi correspondait au secteur de la formation suivie et pour 78 % qu'il était en adéquation avec le niveau de qualification acquis à la sortie.

Des différences de salaires notables

Le salaire moyen mensuel net à temps plein des apprentis s'établit à 1 469,49 €, alors que dans le même temps le SMIC est de 984,61 € nets mensuels.

Les différences entre niveaux et filières de formation influent sur les montants des rémunérations. Ils varient de 1 931,31 € pour les apprentis du niveau 1 à 1 244,60 € pour ceux du niveau 5 ; de 1 777,27 € pour les jeunes des filières de la conception industrielle contre 1 230,77 € pour les filières secrétariat/bureautique.

25 % des jeunes en poursuite d'études

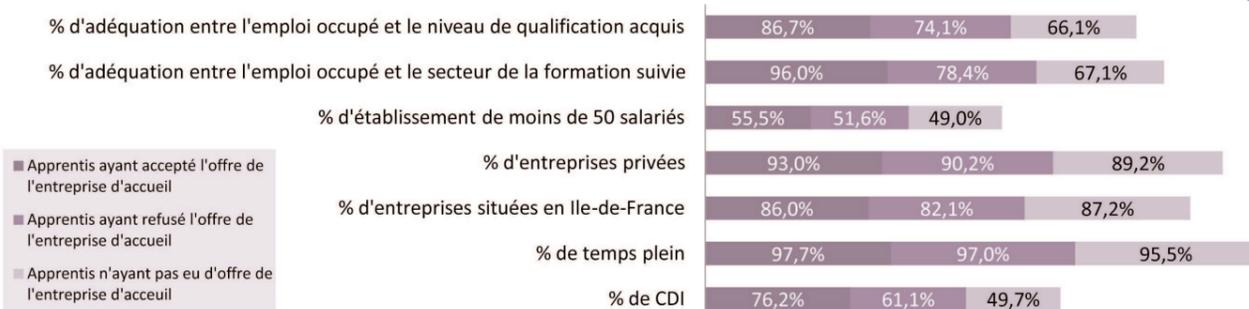
24,6 % des apprentis poursuivent leurs études après la fin de leur formation : 76,3 % en apprentissage et 88,5 % dans un établissement de formation en Ile-de-France.

Cela concerne 5 % des apprentis de niveau 1 et près de 60 % cumulés pour les apprentis des niveaux 3 et 4. En revanche, seuls 11 % des non diplômés ont poursuivi leurs études.

Des apprentis entrepreneurs

En 2006, à la fin de la formation, 13 apprentis étaient en cours de création d'entreprise. Quatre ans plus tard, 9 des structures créées sont toujours en activité. Aujourd'hui, 50 apprentis sont en cours de création d'entreprise. Pour la majorité d'entre eux, la volonté d'être leur propre patron est la principale motivation.

Accès au 1er emploi



Des spécificités entre groupes d'apprentis

Avec des conditions d'accès au marché du travail manifestement plus intéressantes, 58 % des apprentis ayant accepté l'offre d'emploi de leur entreprise d'accueil bénéficient d'une insertion de meilleure qualité. Sur 12 mois, leur salaire mensuel net moyen, temps plein est de 1 524,47 €, contre 1 463,47 € pour les apprentis en emploi dans une autre entreprise que celle d'accueil. Cette différence de rémunérations s'accroît pour les apprentis qui n'ont pas reçu d'offre de l'entreprise d'accueil et dont le salaire mensuel net moyen est de 1 408,04 €.

La persistance des inégalités hommes/femmes

A niveau de formation égal, les femmes bénéficient d'un salaire net mensuel moyen inférieur à celui de leurs homologues masculins. A six mois, le salaire mensuel net moyen des femmes du niveau 1 est de 1 819,31 €, contre 2 017,59 € pour les hommes du même niveau. Quatre ans plus tard, cet écart demeure, le salaire mensuel net moyen des femmes de niveau 1 est de 2 259,47 € contre 2 683,33 € pour les hommes. En outre, elles sont moins nombreuses à avoir un salaire actuel plus important que le salaire de leur premier emploi (72,3 %, contre 77 % chez les hommes). De même, les hommes ont plus souvent que les femmes le statut de cadre. Ainsi, six mois après la formation, 58,5 % des femmes ont ce statut, contre 88 % des hommes. Quatre ans plus tard, 72,6 % d'entre elles sont cadres, contre 91 % chez les hommes. Enfin, si seuls 12 % des apprentis ont estimé avoir fait l'objet de discrimination, plus de 16 % des femmes, contre près de 9 % des hommes, se disent concernés.

4 ANS APRÈS : UNE INSERTION QUI RÉSISTE À LA CRISE ÉCONOMIQUE

La promotion 2006 est entrée sur le marché du travail avant l'arrivée de la crise économique de 2008. Dans ce contexte particulier, quel a été le parcours professionnel de ces jeunes ?

Un taux d'insertion de 90 %

Le taux d'insertion s'établit à 90 %. Parallèlement, il s'accompagne d'un taux d'emploi de 81,4 %. Le taux de recherche d'emploi des jeunes passe de 5,7 %, 6 mois après la formation, à 9 % actuellement.

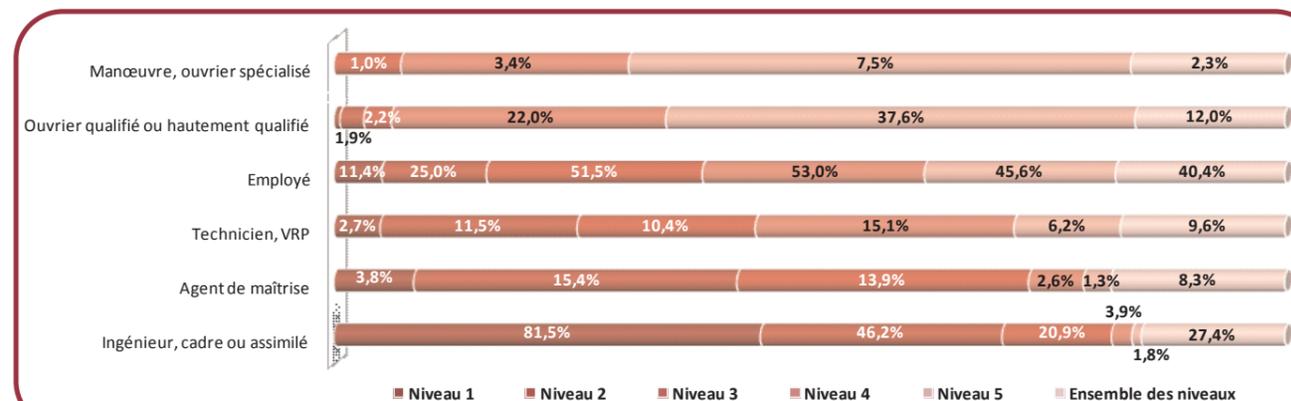
Cela pourrait s'expliquer par l'impact de la crise économique de 2008 ou par une entrée différée de ces jeunes sur le marché de l'emploi (après poursuite d'études, période d'inactivité volontaire,...). Toutefois, cette situation ne semble pas alarmante, dans la mesure où pour la moitié d'entre eux, la durée de la recherche d'emploi est inférieure à 3 mois.

86 % des jeunes en CDI

86 % des jeunes exercent leur emploi en CDI, même si les différences entre les diplômés et non diplômés perdurent : 87 % de CDI pour les premiers contre 80 % pour les seconds. Les apprentis des filières "énergie, génie climatique" et "conception industrielle" bénéficient d'un taux de CDI plus élevé que dans les autres filières (97 %).

Les évolutions de statut sont également déterminées par le niveau de formation. 19,4 % des apprentis de niveau 1 en 2006 était cadres, aujourd'hui, ils le sont à 27,4 %.

Statut dans l'entreprise des apprentis en emploi, 4 ans après la fin de la formation



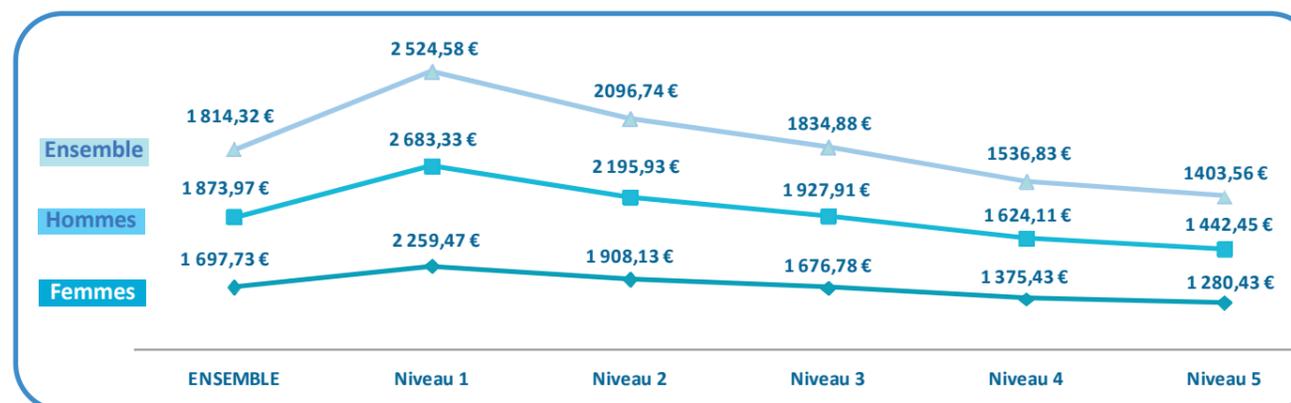
Base : 1 252 apprentis en emploi, 4 ans après la fin de la formation / Lecture : 4 ans après la fin de leur formation, 27,4% des apprentis en emploi ont le statut de cadre. Ce taux est de 81,5% chez les apprentis appartenant au niveau 1 de formation.

Des salaires en progression

75 % des apprentis en emploi, ont vu leur salaire augmenter depuis leur premier emploi. Le salaire mensuel net moyen à temps plein est de 1 814,32 € avec des différences entre :

- les niveaux de formation : 2 524,58 € pour le niveau 1 à 1 403,56 € pour ceux de niveau 5 ;
- les diplômés et les non diplômés : de 1 838,78 € pour les premiers à 1 674,84 € pour les seconds ;
- les filières : avec des salaires supérieurs à 2 000 € les jeunes de la conception industrielle et qualité (2 464 €) de l'informatique (2 376,19 €) et de la communication, journalisme (2 242,30 €) bénéficient des salaires les plus élevés.

Salaires net mensuels des apprentis en emploi, 4 ans après la fin de la formation (par niveau)



Base : 1 252 apprentis en emploi, 4 ans après la fin de la formation / Lecture : 4 ans après la fin de leur formation, le salaire net moyen des apprentis du niveau 1 en emploi est de 2 524,58 €. Il est de 2 683,33 € pour les hommes et de 2 259,47 € pour les femmes de ce niveau de formation.